



7^e Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture de la CPS

19–22 novembre 2024



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Original : anglais

Document d'information 1

Septième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture – Objectif et mode d'organisation

Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS

Objectif et mode d'organisation de la RTMCFA7

Objectif

1. Le présent document d'information donne une vue d'ensemble des objectifs de la septième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCFA) ainsi que des informations générales concernant le mode d'organisation et les conclusions de la Conférence.
2. En 2017, la dixième Conférence des directeurs des pêches a rétabli la Conférence technique régionale sur les pêches côtières (RTMCF)¹ dans l'objectif de réunir des spécialistes techniques et scientifiques océaniques des ressources halieutiques côtières et aquacoles pour leur permettre de débattre des carences, besoins, enjeux et perspectives scientifiques et techniques d'importance propres à ce secteur. Six réunions ont déjà été organisées : la [RTMCF1 \(2017\)](https://fame1.spc.int/en/publications/meeting-documents)² ; la [RTMCF2 \(2018\)](https://fame-archiv.spc.int/en/meetings/241)³ ; la [RTMCF3 \(2019\)](https://fame-archiv.spc.int/en/meetings/248)⁴ ; la [RTMCF4 \(2021\)](https://fame.spc.int/events/rtmcf4)⁵ ; la [RTMCF5 \(2022\)](https://fame.spc.int/events/RTMCF5)⁶ et la [RTMCF6 \(2023\)](https://fame.spc.int/events/RTMCF6)⁷.
3. À l'occasion de la quatrième Conférence technique régionale sur les pêches côtières *et l'aquaculture* ([RTMCF4](https://fame.spc.int/events/RTMCF4)), le nom de la conférence a été modifié pour exprimer clairement que ces réunions concernaient également le secteur de l'aquaculture.
4. Ces réunions sont financées essentiellement par l'Australie (ministère des Affaires étrangères et du Commerce – DFAT), avec le soutien occasionnel de la Nouvelle-Zélande (ministère des Affaires étrangères et du Commerce – MFAT) et du programme PEUMP (financé par l'Union européenne et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement – Sida) ; les premières réunions ont également bénéficié du soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
5. En 2019, la RTMCF3 a marqué la première phase du nouveau processus de définition des orientations stratégiques, de diffusion des informations et de prise de décision pour les pêches côtières et l'aquaculture en Océanie ; ce nouveau dispositif prévoit que les conclusions et recommandations techniques d'importance pour la région circulent de la **RTMCFA** aux **directeurs des pêches**, puis aux **ministres des Pêches** (à l'occasion de la RFMM) et, le cas échéant, aux **chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum**. Depuis 2021, la RTMCFA comprend le Dialogue sur la pêche communautaire (CBFD), orchestré par et axé sur les organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques jouant un rôle dans la pêche communautaire, ce qui permet aux communautés de s'exprimer sur les enjeux des pêches côtières et de contribuer au processus de diffusion des informations et de prise de décision susmentionné. On notera que ce mode de diffusion des informations est sans incidence sur la gouvernance des orientations stratégiques de la Communauté

¹ La Conférence technique régionale sur les pêches était, sous sa forme originale, le précurseur de la Conférence des directeurs des pêches ; 25 RTMF ont été organisées entre 1952 et 1994. Seize Conférences des directeurs des pêches ont eu lieu entre 1999 et 2024. <https://fame1.spc.int/en/publications/meeting-documents> (anglais) ou <https://fame-archiv.spc.int/fr/publications/documents-de-conferences> (français).

² RTMCF1 : <https://fame-archiv.spc.int/en/meetings/240> (anglais) ou <https://fame-archiv.spc.int/fr/meetings/240> (français)

³ RTMCF2 : <https://fame-archiv.spc.int/en/meetings/241> (anglais) ou <https://fame-archiv.spc.int/fr/meetings/241> (français)

⁴ RTMCF 3 : <https://fame-archiv.spc.int/en/meetings/248> (anglais) ou <https://fame-archiv.spc.int/fr/meetings/248> (français)

⁵ RTMCF4 : <https://fame.spc.int/events/rtmcf4> (anglais) ou <https://fame-archiv.spc.int/fr/meetings/253> (français)

⁶ RTMCF5 : <https://fame.spc.int/events/RTMCF5> (anglais) ou <https://fame.spc.int/fr/event/RTMCF5> (français)

⁷ RTMCF6 : <https://fame.spc.int/events/RTMCF6> (anglais) ou <https://fame.spc.int/fr/events/RTMCF6> (français)

du Pacifique (CPS), qui relève de son Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) et de sa Conférence.

Septième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture

6. La septième Conférence technique régionale de la CPS sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCFA7) sera l'occasion d'examiner certains des grands enjeux techniques propres aux pêches côtières et à l'aquaculture, et de proposer des solutions qui permettront d'améliorer la gestion des ressources fondée sur des données factuelles, de promouvoir l'équité dans l'accès à ces ressources et de faire progresser le développement durable de l'aquaculture et la création de moyens de subsistance pour les populations côtières de la région.
7. Les RTMCFA sont l'occasion pour les représentants des États et Territoires membres d'examiner des questions précises à caractère prioritaire. Comme pour toutes les éditions précédentes, le mode d'organisation favorisera au maximum la contribution des pays, dans le cadre de discussions de groupe et de séances plénières. Ces modalités seront maintenues pour cette septième édition, mais, compte tenu de la nature virtuelle de la réunion, celle-ci se concentrera sur un nombre limité de thématiques hautement prioritaires.
8. Les travaux de la RTMCFA s'appuient sur plusieurs stratégies et cadres régionaux océaniques, dont : [Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement : la Stratégie de Nouméa](#) ; [L'avenir des pêches : Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie](#) ; le [Manuel océanien pour l'équité de genre et l'inclusion sociale dans les domaines des pêches côtières et de l'aquaculture](#) ; le [Cadre régional pour la biosécurité aquatique](#) ; et le [Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique : 2021–2030](#). La RTMCFA contribue également à fournir chaque année, par l'intermédiaire du [Rapport de situation sur les pêches côtières](#), des informations essentielles qui permettent de rendre compte des enjeux actuels aux dirigeants. Les documents *Une nouvelle partition pour les pêches côtières*, *L'avenir des pêches : Feuille de route régionale* et le *Cadre régional pour la biosécurité aquatique* sont en cours de révision. À l'occasion de la [cinquième Conférence régionale des ministres des Pêches](#) (juillet 2024), les ministres ont noté avec satisfaction les progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches, et ont approuvé la prolongation du Cadre d'action pour cinq années supplémentaires, jusqu'en 2030.

Dialogue sur la pêche communautaire

9. Depuis la RTMCFA4, le Dialogue sur la pêche communautaire (CBFD), orchestré par et axé sur les organisations de la société civile (OSC) et d'autres acteurs non étatiques jouant un rôle dans ce domaine, est organisé à l'occasion de cette conférence. Le Dialogue se déroule sous la direction d'un·e Coordonnateur·rice indépendant·e, avec des contributions et indications du Groupe consultatif du Dialogue, des représentants de groupes de pêcheurs communautaires, d'OSC et d'autres acteurs non étatiques du domaine de la pêche communautaire participant à la plénière et aux discussions de groupe.
10. En 2024, pour la première fois, le Dialogue sur la pêche communautaire se tiendra séparément de la RTMCFA, sous la forme d'une réunion en présentiel organisée les 12 et 13 novembre 2024 à Suva

(Fidji). Les conclusions et les mesures adoptées à l'issue du quatrième Dialogue sur la pêche communautaire seront présentées lors de la RTMCFA7.

11. Le Dialogue sur la pêche communautaire a pour objectif de donner aux OSC, aux autres acteurs non étatiques et aux populations qui pratiquent la pêche communautaire la possibilité de communiquer des informations, de donner des conseils et de faire connaître leurs principaux besoins aux directeurs des pêches, par l'intermédiaire de la RTMCFA, afin de contribuer à sensibiliser les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum aux questions et aux besoins prioritaires en lien avec l'utilisation durable des ressources halieutiques côtières. Il est également l'occasion de faire part des expériences vécues et des enseignements tirés dans le cadre des initiatives communautaires visant à renforcer les efforts de préservation d'écosystèmes productifs et sains et de leurs ressources halieutiques, essentielles au bien-être des communautés côtières. La discussion portera sur des questions ayant une dimension commune à toutes les pêcheries côtières pilotées par les communautés dans la région. La CPS joue le rôle de secrétariat pour le Dialogue, le·la Coordonnateur·rice, le·la Coordonnateur·rice adjoint·e et le Groupe consultatif.

Rapport

12. La septième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture fera rapport à la dix-septième Conférence des directeurs des pêches, pour l'instant prévue du 28 avril au 2 mai 2025. Les conclusions du quatrième Dialogue sur la pêche communautaire seront présentées à cette occasion.
13. Le rapport officiel de la RTMCFA7, intitulé « relevé de conclusions et de mesures », se présentera sous la forme d'un résumé des décisions, de conclusions et de recommandations énoncées par la présidence et adoptées par consensus. Il comprendra également les conclusions du Dialogue sur la pêche communautaire. Il présentera un nombre limité de conclusions et de recommandations ciblées hautement prioritaires, qui seront soumises à la dix-septième Conférence des directeurs des pêches pour examen et décision.

Aperçu de l'ordre du jour provisoire

14. La RTMCFA7 se déroulera entièrement en ligne sur la plateforme Zoom. Des services d'interprétation simultanée (anglais/français) seront assurés. Pour faciliter l'interprétation, il est demandé aux participants d'utiliser un casque muni d'un microphone intégré.
15. La réunion se déroulera du mardi 19 au vendredi 22 novembre 2024 ; les séances, de 2 heures chacune, débuteront à 9 h 30 et se termineront à 14 h, heure de Nouméa (UTC+11). Une pause est prévue de 11 h 30 à 12 h (UTC+11). Outre les séances plénières, des discussions de groupe seront organisées dans le cadre de plusieurs séances.
16. On trouvera ci-après une synthèse de l'ordre du jour provisoire, dont la dernière version est disponible sur le site Web de la RTMCFA7 : <https://fame.spc.int/fr/events/RTMCFA7>.
17. Au début de chaque journée, les participants pourront se rendre sur Zoom de 9 h à 9 h 30 (UTC+11) pour effectuer des tests (connexion, son et interprétation), lire les documents et/ou poser toute question relative à la RTMCFA7.

Première journée (mardi 19 novembre) – RTMCFA7

- Ouverture officielle ; objectif, format et procédures de la réunion
- Point sur les progrès accomplis au regard des conclusions et mesures approuvées lors de la RTMCFA6
- Synthèse des besoins techniques prioritaires, des enjeux et des difficultés des États et Territoires insulaires océaniques dans le domaine des pêches côtières
- Rapport du quatrième Dialogue sur la pêche communautaire à la RTMCFA7
- Première séance technique sur les pêches côtières : Amélioration des Évaluations de la santé des pêches côtières pour lesquelles peu de données sont disponibles dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique

Deuxième journée (mercredi 20 novembre) – RTMCFA7

- Deuxième séance technique sur les pêches côtières : Exploration de l'avenir des dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans les domaines des pêches côtières et de l'aquaculture
- Troisième séance technique sur les pêches côtières : Point sur les activités halieutiques côtières :
 - Aquariophilie et CITES
 - Fonds vert pour le climat : projet sur les DCP ancrés
 - Soutien apporté aux PEID du Pacifique lors des négociations relatives à l'élaboration d'un traité sur la pollution par les matières plastiques, dont les engins de pêche
- Quatrième séance technique sur les pêches côtières : Activités de développement des pêches et des moyens de subsistance du Programme CFAP : dispositifs de concentration de poissons hautement instrumentés

Troisième journée (jeudi 21 novembre) – RTMCFA7

- Synthèse des besoins techniques prioritaires, des enjeux et des difficultés des États et Territoires insulaires océaniques dans le domaine de l'aquaculture
- Première séance technique sur l'aquaculture : Point sur l'élaboration de la Stratégie régionale pour l'aquaculture dans le Pacifique (PRAS)
- Deuxième séance technique sur l'aquaculture : Nouveautés dans la filière aquacole :
 - Comparaison économique du système de grossissement sur filière des huîtres de palétuvier et de la méthode traditionnelle avec paniers artisanaux en plastique
 - Conclusions préliminaires relatives au grossissement en circuit fermé pour l'élevage de l'anguille d'eau douce dans le Pacifique
- Troisième séance technique sur l'aquaculture : Création d'une base de données régionale sur l'aquaculture : principales observations des États et Territoires insulaires océaniques

Quatrième journée (vendredi 22 novembre) – RTMCFA7

- Quatrième séance technique sur l'aquaculture : Autres possibilités de collecte de naissains dans le Pacifique insulaire

- Première séance technique transversale : Mise à jour à dix ans de l'évaluation régionale des répercussions du changement climatique sur les pêches et l'aquaculture dans le Pacifique
- Deuxième séance technique transversale : Communauté de pratique en socioéconomie (SECoP Pasifika) : De quoi s'agit-il, et en quoi peut-elle être utile aux services des pêches ?
- Adoption du relevé de conclusions et de mesures de la RTMCA7
- Clôture